



## Protéger sa maison contre les conditions extrêmes

Selon le Bureau d'assurance du Canada ([www.abc.ca](http://www.abc.ca)), il faut s'attendre à ce que les conditions météorologiques extrêmes qui survenaient tous les quarante ans auparavant se produisent désormais tous les six ans. Au Canada, la fréquence et la gravité des épisodes extrêmes comme les tempêtes de vent et de pluie, les inondations, les tempêtes de verglas et autres événements perturbateurs ont bel et bien augmenté au cours des dernières années.

**Votre protection et celle de votre famille sont au cœur des préoccupations d'Allstate. C'est pourquoi l'entreprise a produit une liste de conseils qui vous informeront sur ce que vous pouvez faire pour protéger votre maison contre les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.**

### CONSEILS

#### LA PROTECTION DE VOTRE MAISON PAR TEMPS FROID



1. Maintenez le chauffage de votre maison à une température minimale de 18 degrés Celsius pour empêcher l'intérieur des murs de geler.
2. Sachez où se trouve le dispositif d'arrêt de l'entrée d'eau principale de votre maison et comment l'utiliser.
3. Durant les vagues de froid extrêmes, laissez couler un mince filet d'eau chaude et d'eau froide des robinets, ce qui préviendra le gel des tuyaux.
4. Enlever les feuilles et autres débris obstruant les gouttières et les tuyaux de descente pluviale pour éviter la formation de digues de glace.
5. Isolez adéquatement les zones dégageant une perte de chaleur sous le toit et les conduits de chauffage qui s'y trouvent.
6. Vérifiez que les murs, les planchers, les fenêtres et les fondations de la maison ne présentent ni fissure ni fuite et faites les réparations nécessaires immédiatement.

7. Déblayez la neige des escaliers extérieurs menant au sous-sol, des puits de fenêtre, des gouttières et près des murs.
8. Si un tuyau est gelé, vous pouvez l'envelopper de serviettes imbibées d'eau bouillante, utiliser l'air chaud d'un sèche-cheveux (tout en veillant à ne pas entrer en contact avec l'eau stagnante pour éviter les chocs) ou demander l'assistance d'un plombier.

#### LES VENTS VIOLENTS, LA PLUIE ABONDANTE ET LES INONDATIONS

1. Communiquez avec les bureaux municipaux pour vous renseigner sur les programmes d'aide en cas de catastrophe.
2. Retirez les poubelles, les bacs de recyclage, les meubles de jardin, les débris et tout autre objet que le vent pourrait déplacer et qui se trouvent autour de la maison.



## CONSEILS POUR ÊTRE EN BONNES MAINS<sup>MD</sup>

DES CONSEILS POUR ÊTRE INFORMÉ ET EN SÉCURITÉ



3. Enlevez les feuilles et les débris des gouttières et des tuyaux de descente pluviale, et vérifiez que l'eau s'écoulera à environ deux mètres (six pieds) de la maison.
4. Demandez à un professionnel certifié d'installer un clapet antiretour, d'installer une pompe de vidange avec un dispositif de secours fiable, de faire l'inspection de vos installations, d'enlever les racines et les obstructions des drains, et de voir au bon état des drains.
5. Si une infiltration d'eau est imminente à votre avis, coupez l'alimentation en électricité et en gaz sur-le-champ. Déplacez à un étage supérieur les documents personnels importants et les biens de valeur qui se trouvent au sous-sol.
6. Ne vous approchez pas de lignes électriques et ne les touchez jamais. Appelez la compagnie de service local pour l'en informer.

## AUTRES CONSEILS

1. Faites l'inventaire de vos biens dans votre maison et notez-y tous les articles de valeur.
2. Approvisionnez-vous en denrées non périssables et en eau potable (pour une durée d'autonomie d'au moins 72 heures). Préparez une trousse d'urgence contenant lampes de poche, piles, argent comptant, documents importants et médicaments.



3. Demandez à un proche de visiter votre maison chaque jour lorsque vous vous absentez pendant un certain temps pour vérifier qu'il y a toujours du chauffage.

Consacrer un peu de temps à la préparation de son domicile aux conditions extrêmes permet d'éviter des réparations coûteuses. Pour obtenir davantage d'informations et de conseils sur la préparation à des épisodes météorologiques violents et sur ce qu'il faut faire lorsqu'un tel événement survient, visitez [allstate.ca/infocentre](http://allstate.ca/infocentre).

Pour vous abonner aux bulletins électroniques et aux avertissements météorologiques en vigueur dans votre région (comme les alertes d'inondation), communiquez avec un agent près de chez vous ou composez le **1-800-ALLSTATE**.

